

Règlements officiels 2002



Version française

Contenu

1. Le conseil d'administration et sa fonction

- 1.1 Fins sociales
- 1.2 Le conseil d'administration
- 1.3 L'assemblée générale
- 1.4 Le secrétariat du B.F.B.

2. Les membres

3. Le règlement d'ordre intérieur

4. Conditions d'organisation

- 4.1 Conditions
- 4.2 Sortes de compétitions
- 4.3 L'organisation
- 4.4 L'encadrement
- 4.5 La liste du classement des équipes
- 4.6 Le temps limite

5. Le règlement des compétitions

- 5.1 Les compétitions
- 5.2 Clubs et différents types de compétitions.
- 5.3 Les réclamations
- 5.4 Les règles de bonne conduite
- 5.5 Les membres du Jury
- 5.6 Directives pour les membres du Jury
- 5.7 Les équipes et formulaires des compétitions
- 5.8 Le Flybox
- 5.9 Les balles
- 5.10 Le revêtement
- 5.11 La paroi arrière
- 5.12 Les obstacles
- 5.13 Aménagement d'un terrain de flyball
- 5.14 Présence de l'équipe avant la course
- 5.15 Echauffement et entraînement
- 5.16 Règlement des compétitions
- 5.17 Les chiens agressifs
- 5.18 L'état de santé du chien
- 5.19 Les records

6. Annexe

- 6.1 Dispence de mesurage
- 6.2 Forfait d'une équipe
- 6.3 Enregistrement des équipes
- 6.4 Enregistrement des chiens
- 6.5 Titres du flyball

7. La Super Cup

- 7.1 Les conditions
- 7.2 Les points
- 7.3 Trophées

8. Championnat de Belgique

- 8.1 Le but du championnat
- 8.2 Lieu et date
- 8.3 Les conditions
- 8.4 Le concept de la compétition
- 8.5 Les trophée

Remarque importante:

En cas de contestation dans l'interprétation des règles de ce règlement.
Seule la version néerlandaise fera loi.

1. Le Conseil d'administration et sa fonction

1.1 Fins sociales

Le but de l'existence de l'a.s.b.l. Belgische Flyball Belge v.z.w., (B.F.B.)est la promotion et la publicité du Flyball. Le conseil d'administration et la direction sont là pour assurer une bonne collaboration et une ambiance sportive. Lesquelles se retrouveront dans le règlement, et pendant les tournois et autres activités.

1.2 Le Conseil d'Administration

- a) Le conseil d'administration est constitué de cinq membres élus. Les fonctions de: président, vice-président, secrétaire, trésorier, commissaire, sont partagées entre les administrateurs.
- b) Le conseil d'administration est responsable de la rédaction du règlement ainsi que de la politique à suivre, pour une bonne entente et une ambiance sportive, pour la discipline, pour l'amélioration des règlements et des directives des tournois, pour la réception des plaintes et protestations, pour l'interprétation des règles et pour toute autre activité touchant le Flyball.
- c) Le conseil d'administration ne peut pas apporter de changement au règlement des compétitions sans l'accord du secrétariat du B.F.B..
- d) Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale.
- e) Les membres du conseil d'administration exercent leur mandat gratuitement.
- f) Les administrateurs sont élus pour une période de trois ans, et sont rééligibles.

1.3 L'Assemblée Générale

- a) L'assemblée générale est composée de tous les membres actifs et est présidée par le président du conseil d'administration ou par le plus âgés des administrateurs présents.
- b) L'assemblée générale est seule compétente pour modifier les statuts, pour la nomination ou la révocation des administrateurs, l'approbation des comptes et du budget, La dissolution volontaire de l'association et l'exclusion d'un membre.
- c) L'assemblée générale est valablement convoquée par le conseil d'administration chaque fois que l'exigera le but de l'association.
- d) L'assemblée générale sera organisée dans le courant du mois de janvier

1.4 Le secrétariat du B.F.B

- a) Le secrétariat du B.F.B. est composé de quinze membres au maximum.
- b) Tous les membres doivent être au courant de la direction et du règlement du B.F.B. et juger et décider avec le bien être du B.F.B. comme but final.
- c) Le secrétariat du B.F.B. veillera à ce que le règlement et les recommandations d'un tournoi de Flyball soient appliqués et respectés.
- d) Le secrétariat du B.F.B. donnera assistance et conseils à une nouvelle équipe.
- e) Le secrétariat du B.F.B. est responsable de la mise à jour de la liste du classement des équipes et la fera parvenir à temps aux clubs organisateurs.
- f) Le secrétariat du B.F.B. assistera les clubs organisateurs dans la rédaction des schémas des compétitions et autres problèmes ayant rapport avec l'organisation d'un tournoi de Flyball ou démonstration.
- g) Le secrétariat du B.F.B. désignera des arbitres compétents.
- h) Le secrétariat du B.F.B. organisera régulièrement des réunions pour les arbitres et juges de ligne et éventuellement formera des nouveaux candidats.
- i) Les membres du secrétariat du B.F.B. sont les ambassadeurs des concurrents du Flyball.
- j) Un membre du secrétariat du B.F.B. peut rappeler à l'ordre un club organisateur, une équipe, un arbitre, qui ne respecterait pas le règlement ou la politique du Flyball. Il peut exclure une personne d'un tournoi pour non-respect du point 5.4 (les règles de bonne conduite).
- k) Un membre du secrétariat du B.F.B. peut superviser le mesurage des chiens par l'arbitre. Une toise agréée doit être employée.
- l) Le secrétariat du B.F.B. organise chaque année une "Super Cup" et désignera deux de ses membres pour le calcul des points et la désignation d'un champion (chapitre 7).
- m) Le secrétariat du B.F.B. est aussi responsable des trophées de la Super Cup comme il est stipulé dans le règlement.

2. Les membres

- a) Le conseil d'administration est élu par l'assemblée générale. Les membres électeurs de l'assemblée générale sont les membres du secrétariat du B.F.B..
- b) Pour être membre du secrétariat du B.F.B. il faut être membre de l'a.s.b.l. Belgische Flyball Belge v.z.w. et être en possession de sa deuxième carte de membre consécutive.
- c) Si le candidat requiert à ses conditions, il / elle peut poser sa candidature écrite au président du Belgische Flyball Belge.
- d) Sur proposition du conseil d'administration l'assemblée générale peut accepter cette candidature.
- e) Chaque membre peut, à tout moment, se radier de l'association. La démission doit être portée à la connaissance du conseil d'administration par lettre recommandée.
- f) Les membres qui se radient ou qui sont exclus et leurs successeurs en droit n'ont pas de participation au capital et ne peuvent donc exiger de l'association la restitution ni l'indemnisation des sommes versées ou des apports réalisés.

3. Le règlement d'ordre intérieur

4. Conditions d'organisation

4.1 Conditions

- a) L'organisation envoie une invitation à chaque équipe enregistrée, au moins un mois à l'avance. Les adresses peuvent être obtenues au Secrétariat du Flyball Belge. Sur chaque invitation, il sera précisé: date et lieu du tournoi, nom et adresse et numéros de téléphone de l'organisateur, le droit d'inscription. L'organisateur fera connaître la date de clôture des inscriptions et la forme de tournoi dont il s'agit: un tournoi open ou un tournoi limité. La date de clôture des inscriptions ne peut excéder 14 jours avant le tournoi.
- b) L'organisateur se soumettra au règlement du Flyball Belge (identique à NAFA, BFA, etc ...)
- c) Chaque Equipe participante sera placée dans une division qui dépendra du classement du Flyball Belge. Classement qui sera établi par le Secrétariat du Flyball Belge = temps de placement.
La liste du classement des équipes B.F.B. sera établie à la date de clôture des inscriptions du tournoi. Voir aussi 4.5.
- d) Pour tout fait et situations anormaux, l'avis du secrétariat du B.F.B. sera demandé.
- e) Toutes les équipes qui participent à un tournoi seront prévenues de l'heure du début du tournoi, laquelle est dépendante du nombre d'équipes participantes.
- f) Le nombre minimum d'équipes participantes à un tournoi est fixé à 4 équipes par division. Dans le cas d'un tournoi à participation limitée l'ordre sera établi selon le cachet de la poste. Au cas où un club aurait inscrit plusieurs équipes, il sera pris en considération l'inscription de la première équipe. Si à la date de clôture des inscriptions toutes les places ne sont pas encore occupées, il sera pris en considération le cachet de la poste du formulaire d'inscription de la deuxième équipe. Si il reste encore de la place, une troisième équipe etc ...
- g) L'organisateur prévoit les trophées et les souvenirs, avec ou sans sponsor. Lorsque l'organisateur souhaite offrir un souvenir à chaque participant, il doit prévoir 8 souvenirs par équipe. Quand le tournoi est joué en plusieurs divisions, il faudra prévoir un trophée par division.
- h) L'organisateur paie un prix forfaitaire par équipe participante au secrétariat du B.F.B.(**inclut le prix de location de l'E.J.S**).Le prix du forfait sera fixé par le secrétariat du B.F.B.. Tous les formulaires des compétitions et un catalogue seront envoyés dans les 10 jours au secrétariat.
- i) L'organisateur propose un arbitre compétent, celui-ci devra répondre aux normes du Secrétariat du Flyball Belge, Le Secrétariat du Flyball Belge aide l'organisateur à trouver un arbitre ou à former quelqu'un.

4.2 Sortes de compétitions

Un tournoi peut se présenter sous la forme d'un Round Robin, une simple ou une double élimination ou une combinaison des 3 à la fois.

Une course (Race) se compose de plusieurs manches (Run) . Leur nombre sera communiqué aux équipes avant le début du tournoi. Exemple:

- 1 Race = 3 Manches (run)
- 1 Race = best out of 3 (L'équipe gagnant 2 manches est déclarée vainqueur de la course (Race).
- 1 Race = best out of 5 (L'équipe gagnant 3 manches est déclarée vainqueur de la course (Race).

Avant le début du tournoi, il sera communiqué aux équipes la façon de coter les équipes pendant le Round Robin: on tiendra compte des points gagnés par manche ou par course, ou du meilleur temps.

4.3 L'organisation

- a) L'organisateur du tournoi: Il est responsable d'un bon planning, de la gestion et du bon suivi du tournoi. L'organisateur est la personne intermédiaire responsable vis-à-vis du club, organisation.
- b) L'organisateur veille aux accommodations nécessaires. Il est responsable de la forme du tournoi, il reçoit les protestations éventuelles, etc ...
- c) L'organisateur est responsable du tableau d'affichage, il le complètera et l'affichera en un endroit visible de tous. A côté du tableau d'affichage une liste des chiens mesurés ainsi que la hauteur des obstacles à franchir par ces chiens.
- d) Les inscriptions: L'organisateur est responsable des inscriptions ainsi que de toutes les questions qui s'y rapportent.
- e) L'organisateur est responsable de la pose du terrain, du matériel employé. Il veillera aux places de parking, des toilettes pour chiens, au contrôle du public et des supporters ainsi qu'à la propreté du terrain durant le tournoi.

4.4 L'encadrement

Le Secrétariat du Flyball Belge donne des conseils et/ou des directives à des personnes, groupements et clubs qui souhaitent organiser des tournois de Flyball. Ceci comprend: donner des conseils en relation avec les invitations et les inscriptions, la composition ou la forme d'un tournoi; il se charge de trouver les membres du jury et le matériel nécessaire à la compétition.

4.5 La liste du classement des équipes

- a) La liste du classement des équipes est établie par le secrétariat du B.F.B..
- b) Le temps d'une équipe est le temps le plus rapide courus lors d'une des trois dernières compétitions à laquelle elle a participé. (compétition agréée par le B.FB.)
- c) La liste du classement des équipes ne tiendra plus compte des temps ayant plus de six mois d'ancienneté.
- d) Seul les temps enregistrés à l'aide d'un E.J.S. agréé seront pris en considération.

4.6 Le temps limite

- a) Si le temps de la liste du classement des équipes n'est plus représentatif pour une équipe, cette équipe peut donner un **temps limite**. Lors de la répartition des équipes en divisions on tiendra compte du **temps limite** et non du temps de la liste du classement des équipes.
- b) Si une équipe court un temps égal, ou plus vite, que le temps limite donné, elle transgresse son temps limite et perd la manche et il sera noté NO TIME (NT) sur le formulaire des compétitions, et cela quel que soit le la prestation de l'autre équipe.
- c) Le temps **limite** sera donné lors de l'inscription et ne pourra plus être changé après la date de clôture des inscriptions.
- d) En première division le temps limite s'annule. Si une équipe doit courir en première division malgré son temps limite, il ne sera pas tenu compte de ce temps et l'équipe ne sera pas pénalisée pour avoir couru trop vite.
- e) L'organisateur notera le temps limite très visiblement sur le formulaire des compétitions.
- f) Une équipe qui n'a pas encore participé à une compétition ne doit pas donner de temps limite et sera placée automatiquement dans la dernière division. Une nouvelle équipe peut donner un temps limite pour être placée dans une division supérieure. Mais elle ne sera pas pénalisée en cas de transgression du temps limite.
- g) Une équipe enregistrée qui n'a plus participé pendant six mois, ou plus, à une compétition, n'aura plus de temps de placement et devra donner un **temps limite**.
- h) Si une équipe donne un temps limite plus rapide que son temps de placement, cette équipe sera classée suivant son temps limite mais on ne tiendra pas compte du temps limite et l'équipe ne sera pas pénalisée pour avoir couru trop vite.

5. Le règlement des compétitions

5.1 Les compétitions

Seules les compétitions pour amateurs sont autorisées. Uniformes, équipement et trophées portant la marque d'un sponsor ou d'une équipe sont autorisés.

5.2 Clubs et différents types de compétitions

- a) Dans un tournoi régulier open participeront des chiens de n'importe quelle race et/ou croisement de races. Le chien sera membre d'un club canin reconnu par la société Saint-Hubert. Pour les équipes étrangères à la Belgique, le chien devra être membre d'une organisation équivalente dans son pays.
- b) Un tournoi irrégulier ou tournoi spécial est une compétition dont les équipes doivent répondre à des critères particuliers, par exemple "équipes composées de 4 races différentes" "Equipes de vétérans" etc
- c) Un tournoi pour "équipes composées de 4 races différentes". Les races seront choisies selon les critères de la société Saint Hubert et/ou avec un chien croisé.
- d) Un chien participant ne peut être inscrit que dans une seule équipe et un seul tournoi, excepté quand un tournoi (où le nombre d'équipes n'est pas limité) se compose d'un tournoi régulier open et un tournoi irrégulier ou tournoi spécial. Un chien peut participer pour l'équipe X dans le tournoi régulier open et pour l'équipe Y dans le tournoi spécial.
- e) Quand un chien a participé à une compétition de Flyball sous n'importe quelle forme excepté en démonstration, il est interdit à ce chien de concourir pour une autre équipe/club pour une période de 4 mois, à compter à partir du jour de préavis. Le non-respect de cette règle entraînera l'élimination de l'équipe pour le prix du jour ainsi que les points gagnés pour la Supercup.
Exception:
 - L'équipe d'origine a cessé d'exister.
 - L'équipe d'origine donne son accord pour le transfert.

5.3 Les réclamations

Toute réclamation doit être adressée par écrit au Secrétariat du Flyball belge. Le Secrétariat émettra un avis ou prendra les sanctions nécessaires. Une personne ou un groupe peut être présent ou convoqué à comparaître par le Secrétariat

5.4 Les règles de bonne conduite

- a) Un des buts du Flyball Belge est de favoriser une bonne collégialité et un respect de l'esprit sportif pendant les entraînements et les représentations avec les chiens. Cette collégialité et sportivité ne sera pas montrée de façon passive mais bien perçue comme une façon de vivre pendant les entraînements et les compétitions. Les concurrents feront toujours preuve de courtoisie et de gentillesse. En aucun cas, ils ne se montreront agressifs envers leur chien, envers l'arbitre, un spectateur, un responsable du Flyball Belge, un sponsor, un invité, un membre du club organisateur ou un autre concurrent dans ou en dehors du ring, aussi bien comme concurrent, comme spectateur, entraîneur, arbitre, invité ou représentant du Flyball Belge, vous êtes le reflet du sport Flyball
- b) Entraînements et démonstrations se feront dans un esprit où le bien-être du chien et du sport flyball seront mis en évidence.
- c) Maltraitance ou correction corporelle du chien sont des mauvaises publicités pour le sport canin et plus particulièrement pour le sport Flyball.
- d) Tout concurrent a pris connaissance du règlement et y adaptera sa conduite.
- e) Tout le monde, aussi bien individuellement qu'en club, qui sont en bonne relation avec le Flyball Belge, peuvent introduire une réclamation ou une plainte contre un autre club ou personne pour mauvaise conduite dans ou en dehors du terrain de Flyball, cela dans l'intérêt du sport flyball. Une réclamation pendant un tournoi de Flyball doit se faire de manière polie qui ne discrédite pas le sport flyball.

5.5 Les membres du Jury

- a) Lorsque deux équipes s'affrontent 5 membres du jury sont nécessaires.
- b) Un juge de ligne sera placé de chaque côté de la ligne de départ/arrivée des 2 pistes de Flyball. Les deux juges de ligne se font face. Deux membres du jury seront placés à la même hauteur que le Flybox (boîte lance-balle) afin de pouvoir voir le préposé au flybox sans déranger ni distraire le chien. Le cinquième membre du jury donnera le signal du départ et fera fonction d'arbitre et de meneur de jeu.
- c) Les juges de ligne et aux flyboxes resteront en place pendant la compétition. Ils seront considérés comme faisant partie du jeu au cas où la balle rebondirait sur eux. La principale responsabilité de chaque juge de ligne et juge au flybox est d'indiquer les fautes commises sur leur piste de flyball respective.
- d) L'arbitre se place entre les 2 pistes de flyball. Pendant la course il/elle se placera de façon à pouvoir observer les conducteurs des chiens et signalera les fautes. Enfin, si nécessaire, l'arbitre demandera l'avis des juges de ligne afin de désigner le vainqueur ou de déclarer les équipes ex aequo. Avant de désigner un vainqueur, l'arbitre consultera les juges de ligne. Un arbitre se placera toujours de façon à ne pas déranger les chiens qui concourent. En cas de départ manuel, l'arbitre donnera le signal de départ après un compte à rebours avec un intervalle d'une seconde et maintiendra cette cadence pendant tout le tournoi.
- e) Les membres du jury donnent un signal lorsqu'un chien doit recourir. Ce sont les conducteurs des chiens qui doivent observer ce signal et faire recourir leur chien. Si nécessaire, l'arbitre mettra fin à la course à l'aide d'un coup de sifflet.
- f) Conditions à remplir pour être membre du jury:
 - être du milieu du Flyball
 - et/ou avoir suivi un écolage organisé par le Secrétariat du Flyball Belge.
- g) L'âge minimum pour un membre du jury est fixé à 18 ans, en cas contraire l'accord du Secrétariat du Flyball Belge sera demandé.
- h) Lorsque l'organisateur fera usage d'un E.J.S. agréé, étalonné au centième de secondes, 2 équipes seront déclarées ex aequo lorsque les temps seront égaux jusqu'à 2 décimales après la virgule.

5.6 Directives pour les membres du Jury

- a) Les membres du Jury doivent être aimables et courtois, mais ils doivent par-dessus tout rester impartiaux et fermes. Les membres du Jury auront une connaissance approfondie du règlement et une riche expérience personnelle.
- b) Les membres du jury sont responsables à l'égard des joueurs, du club organisateur, mais aussi à l'égard des spectateurs et des sponsors. Un membre du Jury officie en tant qu'arbitre mais aussi en tant que diplomate. Les membres du Jury font en sorte que chaque participant ait les mêmes chances et que personne ne soit favorisé.
- c) Les membres du Jury ne peuvent entrer en discussion avec un concurrent mécontent.
- d) A leur arrivée sur le lieu de compétition, les membres du Jury se présenteront aux organisateurs. Le club organisateur prévoit le temps nécessaire avant le début du concours par le contrôle du terrain (ring), des obstacles, du sol et de la paroi du fond. Il prévoit également du temps pour éventuellement mesurer les chiens et contrôler les Flyboxes.
- e) Le règlement reprend seulement les principes de base. Ce n'est pas un manuel dans lequel chaque situation possible et imaginable est expliquée. Chaque décision se base sur l'expérience, l'intégrité et le bon sens des membres du jury. Mais la sécurité et la santé des chiens et de leur conducteur doivent toujours rester au premier plan des préoccupations.
- f) Avant le début du tournoi, l'arbitre contrôlera le terrain (ring). Il devra répondre aux exigences du règlement:
 - La ligne de Départ/Arrivée doit être bien visible
 - La place des obstacles, leur hauteur, la paroi du fond, les limites du terrain, l'emplacement des flyboxes sont mesurés pour être certain qu'ils sont conformes au règlement (une tolérance de 0,5 cm dans la hauteur des obstacles est minime et acceptable)
 - Les flyboxes sont contrôlés par le jury (arbitre et assistants) et sont refusés s'ils ne répondent pas aux exigences.
- g) **Le secrétariat du Flyball Belge établira un tour de rôle entre les arbitres habilités au mesurage des chiens. Le mesurage sera effectué par un seul et même arbitre actif le jour de la compétition. Il sera assisté par un deuxième arbitre actif. Ensemble ils contrôleront le mesurage ainsi que la procédure. Si un deuxième arbitre actif n'est pas disponible il sera remplacé par un arbitre inactif, si un arbitre inactif n'est pas disponible il sera remplacé par un membre du secrétariat du B.F.B.** L'arbitre mesurera tous les chiens ayant une hauteur au garrot inférieure à 50cm. Au cas où le temps manque, l'arbitre peut annuler la séance de mesurage.
- h) Un chien peut être dispensé de mesurage; voir annexe 6.1.
- i) **Dans la zone mesurage un seul conducteur par chien sera admis.** Un chien qui ne peut pas être mesuré en raison de son agressivité ou par peur excessive devra concourir à la hauteur maxima.
- j) La hauteur des obstacles est réglable par tranche de 2,5 cm, avec une hauteur minimum de 20 cm. et une hauteur maxima de 40 cm.

La hauteur des obstacles est calculée suivant la hauteur au garrot du plus petit chien de l'équipe (chien participant et non des chiens de réserves), hauteur diminuée de 10 cm arrondie au multiple inférieur de 2,5.

Hauteurs possibles: 20 - 22,5 - 25 - 27,5 - 30 - 32,5 - 35 - 37,5 - 40cm.

Exemple: Le plus petit chien de l'équipe a une hauteur au garrot de 37 cm, la hauteur des obstacles de cette équipe sera de 37cm - 10 cm = 27 cm arrondi à 25 cm.

Si l'arbitre est encore incertain après trois mesurages, la mesure la plus basse sera prise en considération et ceci à l'avantage du chien; si l'arbitre remarque pendant la compétition qu'une équipe participe à une mauvaise hauteur, cette équipe perd toutes les courses gagnées à cette hauteur (ceci pour le Round robin) ou l'équipe sera mise hors course (dans le cas d'une course par élimination). S'il s'avère que l'arbitre a commis une faute dans le mesurage, l'équipe ne sera pas sanctionnée, mais l'équipe concernée devra courir les courses restantes du tournoi à la juste hauteur.

Chaque réclamation en rapport avec la hauteur des obstacles devra être introduite dans les 30 minutes suivant la course litigieuse.

- k) L'arbitre arrêtera la course en cas de perturbation, souillure du terrain par un chien ou en cas d'agression d'un chien ou d'un participant et déclarera l'autre équipe vainqueur de la course.

- l) Les juges de ligne:
- 1) ne peuvent pas donner de conseil ou assistance à une équipe durant l'échauffement.
 - 2) Ils notent, par course, quels chiens participent sur le formulaire prévu.
 - 3) Ils arrêtent la course en cas de faux départ. Ensuite un nouveau départ sera donné.
 - 4) Ils signalent quel chien doit rejouer, par exemple:
 - un croisement trop rapide.
 - un chien qui évite un obstacle.
 - un chien qui franchit la ligne d'arrivée sans balle.
 - le conducteur d'un chien qui franchit la ligne de départ/arrivée pendant la course (sauf s'il va redresser un obstacle tombé ou s'il va ramasser une balle perdue). Attention! S'il y a un chronométrage électronique, personne ne peut passer la ligne de départ/arrivée.
 - toute autre transgression du règlement pour laquelle le chien doit rejouer.
 - 5) Ils désignent le vainqueur d'une manche.

Si les juges de ligne ne sont pas unanimes pour désigner le vainqueur, l'arbitre tranchera après les avoir consultés. En cas d'ex aequo ou d'incertitude, la course ne doit pas être rejouée lors d'un Round Robin, mais bien dans le cas d'une élimination directe ou double.
- m) Les juges aux flyboxes observeront le préposé au Flybox et aussi le public pour signaler d'éventuelles transgressions du règlement. Ils signalent les défauts du flybox, les fautes du chien, les obstacles évités, les souillures du terrain.

5.7 Les équipes et formulaires des compétitions

- a) Chaque équipe est composée au minimum de quatre chiens et de leur conducteur, avec un maximum de six chiens et leur conducteur, plus un préposé au flybox et éventuellement deux aidants pour ramasser les balles perdues, pour redresser les obstacles renversés ou pour assister l'équipe à condition qu'ils ne dérangent pas les membres du jury ou l'autre équipe. En aucun cas, ils n'aident les chiens ou ne transgressent le règlement.
- b) Quatre chiens par équipe participent à chaque manche d'une course. Deux chiens de réserve au maximum se tiennent prêts en dehors du terrain. Les chiens de réserve peuvent monter en jeu sur simple demande de l'équipe ou sur blessure d'un chien. Les changements se feront uniquement à la fin d'une manche. Chaque chien de l'équipe, y compris les réserves, doit être connu avant le début du tournoi. La composition d'une équipe (six chiens) reste inchangée pendant le tournoi.
- c) Sur les formulaires d'inscription et les formulaires de concours (inscription des temps) seront repris:
 - Le nom de l'équipe, (et l'adresse où l'équipe pourra être contactée ainsi que le N° de téléphone).
 - Le nom du capitaine
 - Le nom de chaque chien
 - la race de chaque chien
 - le numéro B.F.B. ou la date de naissance si le chien n'a pas de numéro B.F.B.
 - le nom du conducteur
 - Hauteur des obstacles pour chaque chien
 - Nom du préposé au Flybox
- d) Le transfert d'un chien d'une équipe à l'autre pendant le tournoi est défendu; cette règle est aussi valable pour 2 équipes d'un même club.

5.8 Le Flybox

- a) Chaque équipe utilise son propre Flybox.
- b) Tous les appareils sont équipés d'une pédale actionnée mécaniquement (pas électrique).
- c) Les appareils peuvent être peints au goût des équipes.
- d) Quand l'appareil est actionné, la balle doit pouvoir suivre une trajectoire de 60 cm minimum mesurée de l'endroit où elle est partie dans la direction de la ligne de départ/arrivée.
- e) Les dimensions maximales de l'appareil seront : 61 cm de large, 46 cm de hauteur et 76 cm de profondeur. Ces dimensions comprennent le mécanisme de lancement mais non une éventuelle plateforme dont le préposé se sert pour maintenir l'appareil en place.
- f) Lors de la construction de l'appareil, il faut toujours veiller au confort et à la sécurité du chien; il faut éviter les arrêtes tranchantes et il faut utiliser un revêtement et des protections appropriées (caoutchouc, mousse).

5.9 Les balles

Chaque équipe prévoit sa propre provision de balles. Les balles seront des balles de tennis ordinaires (peu importe la couleur). Elles ne seront pas percées. Le diamètre de la balle pourra être adapté à la grandeur du chien. Pour être agréée la balle doit remplir la même fonction qu'une balle de tennis, c'est à dire rebondir et rouler.

5.10 Le revêtement

Le club organisateur ou personne prévoit un revêtement non glissant pour les pistes de Flyball ainsi que pour l'emplacement des flyboxes et de la ligne de départ.

5.11 La paroi arrière

- a) Le club ou la personne organisateur prévoit une paroi arrière (min 60 cm) non transparente qui sera placée derrière le flybox pour éviter que les balles manquées ne roulent trop loin.
- b) Elle doit être installée de façon à ne pas gêner la vue des juges au Flybox ainsi que les spectateurs. Une semblable paroi sera placée entre les 2 appareils pour réduire au minimum les dérangements. Mais cette paroi ne pourra pas dépasser la ligne des flyboxes (4.75 m mesuré depuis le dernier obstacle).
- c) Seaux contenant des balles, marteaux etc.... doivent être rangés derrière la paroi arrière.

5.12 Les obstacles

- a) Le club organisateur prévoit deux jeux de quatre obstacles de flyball identiques, Les autres clubs ou équipes peuvent éventuellement aider en prêtant leur équipement.
- b) Les obstacles seront blancs, une couleur ou un logo sont autorisés sur les côtés extérieurs des montants. Des lattes intermédiaires sont blanches et s'emboîtent parfaitement, un logo ou des lettres peuvent apparaître aussi longtemps qu'un bord blanc de 5 cm reste visible. Les obstacles ont une largeur intérieure de 60 cm et la hauteur des montants n'excèdera pas 90 cm et le minimum 60 cm.
- c) La hauteur des obstacles doit être réglable par tranche de 2,5 cm de hauteur. La hauteur minimum sera de 20 cm et maxima de 40 cm.
- d) Les lattes transversales seront faites dans une matière flexible (par exemple: de la mousse de plastique) et l'épaisseur des lattes sera de 12mm maximum.
- e) Chaque obstacle sera protégé par un mousse ou par une protection. Tenir compte de la hauteur des obstacles mousse incluse.

5.13 Aménagement d'un terrain de flyball

- a) Distance entre la ligne de départ/arrivée et le premier obstacle 1,83 m (6 feet); entre chaque obstacle 3.05 m (10 feet) (4 obstacles au total et 4,57 m (15 feet) du dernier obstacle jusqu'à la face avant du flybox.
- b) La distance entre deux pistes de flyball sera au minimum de 4 m et au maximum 6 m (= 20 feet)
- c) Les dimensions minimales d'un terrain de flyball comprenant deux pistes sont 35 m de long sur 10 m de large. Au cas où un tournoi serait organisé sur un revêtement dur ou sur une moquette (tournoi indoor) qui pourrait occasionner des brûlures aux pattes des chiens, chaque piste doit être recouverte d'un revêtement adapté (par ex:tapis en caoutchouc) sur toute la longueur de la piste. En outre, il sera placé de chaque côté de la piste un tapis en caoutchouc de 1,5 m de large entre le 1er obstacle et le fond du terrain (zone de ralentissement) et aussi entre le dernier obstacle et la paroi de fond. La longueur d'une piste de flyball comprend également une zone de ralentissement de 15 m mesurée depuis la ligne de départ/arrivée. La distance entre l'avant du flybox et la paroi de fond ne sera pas inférieure à 2,15 m (7 feet).

5.14 Présence de l'équipe avant la course

- a) Si un ou plusieurs membres d'une équipe se présente au départ avec plus de 5 minutes de retard (suivant le planning annoncé) alors que l'autre équipe est prête, l'arbitre peut déclarer gagnante l'équipe présente. L'arbitre est libre d'appliquer ou non cette règle car elle est uniquement prévue afin d'éviter des retards inutiles.
- b) L'équipe qui gagne par forfait doit aussi participer aux manches nécessaires pour se qualifier ou pour obtenir les points nécessaires dans un Round Robin. Si nécessaire, cette équipe concourra sans l'équipe concurrente.
- c) Les équipes qui se ne présentent pas au départ d'un tournoi peuvent s'excuser auprès de l'organisateur et peuvent être rappelées à l'ordre. (voir annexe 6.2)

5.15 Echauffement et entraînement

- a) L'organisation détermine le temps prévu pour l'échauffement.
- b) Pendant le tournoi, il n'est plus possible de s'entraîner sur le terrain (ring) à l'exception du temps d'échauffement prévu avant chaque course (race). On peut s'entraîner individuellement sur un flybox ou un obstacle en dehors du terrain (ring) pour autant que cela ne soit pas gênant pour les autres équipes.
- c) S'entraîner sur le terrain (ring) pendant le tournoi signifie un forfait pour la course (manche).

5.16 Règlement des compétitions

a) LE DEPART

Le chien peut prendre le départ en position arrêtée ou en mouvement.

Lors d'un départ manuel (coup de sifflet de l'arbitre) :

FAUX DEPART: Quand une partie quelconque du chien, museau, patte, en l'air ou au sol, ou le pied d'un conducteur passe la ligne de départ/arrivée AVANT le signal de départ. La faute est signalée par l'arbitre ou le juge de ligne.

Lors d'un départ électronique: FAUX DEPART: Quand une partie quelconque du chien (museau, patte) en l'air ou au sol, ou une partie du corps d'un conducteur coupe le rayon. La faute est signalée par le juge de ligne ou l'arbitre. Après un premier faux départ, on redonne un nouveau départ. Si un deuxième faux départ est causé par la même équipe (au cours de la même manche) le premier chien doit recourir. Si un deuxième faux départ est causé par l'autre équipe que celle qui a provoqué le premier, il sera donné un nouveau départ de cette manche.

b) LA MANCHE

Chaque chien doit sauter les 4 obstacles, actionner le mécanisme de l'appareil, revenir en sautant les 4 obstacles et passer la ligne d'arrivée avec la balle dans sa gueule. Quand le premier chien passe la ligne de départ/arrivée avec n'importe quelle partie de son corps (en l'air ou au sol) le deuxième chien peut franchir la ligne de départ/arrivée: (en pratique les deux chiens passent la ligne de départ/arrivée nez à nez) et ainsi de suite pour les 4 chiens et ceux qui doivent rejouer. Le chien qui passe la ligne trop tôt sera signalé par le juge de ligne et doit recourir après le quatrième chien de l'équipe.

FAUTES:

- un chien passe la ligne de départ/arrivée avant que le chien précédent n'ait passé la ligne de départ/arrivée
- un chien ne saute pas les 4 obstacles
- un chien n'actionne pas l'appareil, prend la balle hors de l'appareil ou revient sans balle
- un conducteur de chien franchit du pied la ligne de départ/arrivée (sauf pour redresser un obstacle renversé ou pour ramasser une balle perdue)

⇒ Ces chiens doivent rejouer.

c) **OBSTACLES RENVERSÉS**

Un obstacle renversé par un chien durant son parcours n'est pas considéré comme une faute à condition que le chien saute l'obstacle comme s'il était toujours debout. Un assistant de l'équipe ou un conducteur peut redresser l'obstacle sans aider le chien ni le déranger.

d) **DYSFONCTIONNEMENT DU FLYBOX**

Le préposé au flybox signalera le mauvais fonctionnement au juge au flybox en se plaçant devant le flybox. La manche sera arrêtée. L'arbitre vérifiera l'appareil et si, à son avis, il ne fonctionne pas correctement, la manche sera rejouée. Si le juge ne trouve aucun signe de mauvais fonctionnement, la manche sera perdue. S'il n'y a pas d'autre appareil disponible ou si l'appareil ne peut être réparé rapidement, cette manche et les suivantes seront considérées comme perdues. Si l'appareil ou l'appareil de réserve tombe en panne une deuxième fois durant la même course, la manche en cours et celles encore à jouer sont considérées comme perdues.

e) **INTERVENTION**

Quand la balle retombe dans l'appareil au moment où le chien essaie de l'attraper, le préposé au flybox peut actionner à nouveau le mécanisme sans que le chien ne doive rejouer. C'est le seul cas où il peut donner des directives au chien pour pousser sur la pédale.

f) **SOUILLURES**

Quand un chien fait ses besoins sur le terrain, la manche est perdue pour son équipe.

g) **BALLES HORS DU TERRAIN DE FLYBALL**

Le club organisateur délimite le terrain de flyball. Si une balle sort du terrain et que le chien va la rechercher sans l'intervention d'une personne, le chien ne devra pas rejouer. Le chien qui sera aidé par un spectateur, un conducteur, le préposé au flybox ou toute autre personne pour récupérer la balle, devra rejouer.

h) **ATTITUDE DU PRÉPOSÉ AU FLYBOX**

Le préposé au flybox est debout derrière l'appareil et ne peut qu'encourager le chien verbalement pour autant que cela ne dérange pas l'autre équipe. Il peut cependant ramasser une balle perdue ou quitter sa place pendant l'échauffement ou entre deux manches pour aller chercher une nouvelle provision de balles. Il reste en place jusqu'à ce que l'arbitre ait donné le résultat de la manche. Si les membres du jury estiment que le préposé au flybox n'a pas respecté les règles, l'équipe peut perdre la manche. Si les membres du Jury estiment que le préposé au flybox a aidé un chien (sauf dans les cas autorisés) le chien devra rejouer.

i) **L'ARRIVÉE**

La première équipe dont les quatre chiens ont terminé leur parcours avec succès gagne la manche. La manche se termine quand le dernier chien de l'équipe franchit la ligne de départ/arrivée avec une partie quelconque partie de son corps (en l'air ou au sol). Une compétition peut être gagnée si l'équipe adverse ne se présente pas au départ, comme il est prescrit dans le règlement.

j) **PERTURBATIONS**

Quand un chien ou un membre d'une équipe dérange l'autre équipe pendant la course, l'équipe fautive perd la manche (y compris les perturbations qui peuvent se produire sur un terrain de flyball et à l'endroit où attendent les réserves).

Par perturbation il faut entendre qu'un chien de l'équipe A gêne le chien de l'équipe B dans l'accomplissement de son parcours. Si un chien va récupérer une balle perdue sur la piste de l'autre équipe, ce n'est pas obligatoirement considéré comme une perturbation

Les membres d'une équipe ne dérangeront pas l'autre équipe en faisant rebondir des balles ou en plaçant un flybox à la fin de la piste. Il est interdit de lancer des objets (par exemple des balles, des jouets, frisbee). Les membres de l'équipe veilleront à ce que toutes les balles soient ramassées. Pour une première infraction, les membres du Jury donneront un avertissement, à la deuxième transgression, l'équipe en cause perdra la manche.

k) **OBSTACLES CASSÉS**

Si l'arbitre estime qu'il n'y a pas de danger de blessure pour les chiens, la manche se poursuit. Dans le cas contraire, on recommencera la manche.

5.17 Les chiens agressifs

- a) Quand un chien a une conduite agressive à l'égard d'un conducteur ou d'un autre chien, à n'importe quel moment d'un tournoi, l'arbitre peut prendre la décision d'exclure ce chien et de le remplacer par un chien de réserve.
- b) Le degré d'agressivité qui justifie l'exclusion du chien sera décidé par l'arbitre.
- c) Chaque chien qui sera exclu pour conduite agressive devra être signalé au Secrétariat du Flyball Belge.

5.18 L'état de santé du chien

- a) Un chien blessé, en convalescence d'une opération, peut être empêché de prendre le départ par l'arbitre.
- b) Les chiennes en chaleur ne sont pas admises.
- c) Les chiens qui portent un bandage afin d'éviter une blessure (p.ex. pour protéger l'ergot) ou pour protéger une blessure en voie de guérison doivent avoir l'autorisation de l'arbitre pour participer.
- d) L'âge minimum d'un chien sera de 15 mois.
- e) Collier étrangleur, "Halties, gentle leader" et autre collier à pointes sont interdits. Le port d'un collier ordinaire ou d'un harnais sans accessoires pendant sont les seuls accessoires autorisés.
- f) Chaque concurrent est sensé placer les intérêts de son chien avant le résultat.
- g) L'usage de produit stimulant est interdit.

5.19 Les records

- a) Un nouveau record sera homologué:
 - Quand toutes les règles du règlement de flyball seront respectées.
 - Le temps du nouveau record devra être enregistré par un chronomètre électronique agréé.
 - Le record sera battu pendant une compétition reconnue par le B.F.B..
- b) Le record B.F.B. est le temps le plus rapide couru par une équipe enregistrée auprès du B.F.B.
- c) Quand une équipe battra un nouveau record de Belgique ou record B.F.B., l'arbitre devra vérifier si toutes les conditions sont respectées:
 - la juste hauteur des obstacles
 - la longueur totale de la piste de flyball
 - le bon fonctionnement du flybox

6. Annexe

6.1 Dispense de mesurage

- a) Un chien enregistré auprès du B.F.B. qui à été mesuré cinq fois de suite à la même hauteur sera à l'avenir dispensé de mesurage. C'est à dire: le capitaine de l'équipe note sur le formulaire des compétitions dans la case réservée à la hauteur des obstacles la hauteur de la dispense et le chien ne devra pas être mesuré.
- b) Les chiens qui ont obtenu leur dispense de mesurage avant le 1 janvier 2001 gardent leur dispense. Les mesurages officiels d'avant le premier janvier 2001 restent valable.

6.2 Forfait d'une équipe

Si une équipe inscrite à un tournoi ne participe pas à ce tournoi, quel que soit le motif. Elle sera tenue de payer le droit d'inscription à l'organisateur.

6.3 Enregistrement des équipes

- a) Les équipes qui participent à des compétitions reconnues par le B.F.B. peuvent se faire enregistrer. Les équipes non enregistrées seront traitées comme des équipes occasionnelles. Ces équipes n'entreront pas en ligne de compte pour la Supercup, les chiens n' entreront pas en ligne de compte pour l'obtention des titres B.F.B.. Les records éventuels courus par les équipes occasionnelles ne seront pas homologués par le B.F.B..
- b) Un numéro B.F.B. est attribué à chaque équipe qui s'enregistre, éventuellement avec un affixe pour différencier les équipes multiples.
Ex: Turbodogs 1= BFB001A Turbodogs 2 = BFB002B
- c) L'enregistrement est unique. Le prix de l'enregistrement est fixé par le secrétariat du B.F.B.. Le prix de l'enregistrement d'une deuxième, troisième,.....,équipe sera au maximum le 1/5 du prix de l'enregistrement de la première équipe.
- d) Le nom de l'équipe est lié à trois gestionnaires:
 - 1/3 à la résidence de l'équipe (le centre d'éducation canin, le club,.....)
 - 1/3 au team manager (Personne chargée des contacts avec le B.F.B. et responsable des équipes).
 - 1/3 à la majorité des membres B.F.B. de l'équipe (des équipes) en possession d'une deuxième carte de membre B.F.B..

Les 2/3 de la majorité seront propriétaire du nom de l'équipe.
- e) Les noms des équipes enregistrés sont protégés et le B.F.B. refusera d'enregistrer des noms d'équipes déjà déposés ou ressemblants, pour éviter toute confusion avec des noms d'équipes déjà enregistrés. Les contestations au sujet de la propriété du nom d'une équipe seront tranchées par le secrétariat du B.F.B..
- f) Les équipes étrangères, membres d'une organisation reconnue par le B.F.B. seront traitées comme équipes invitées. Elles seront classées suivant la liste du classement des équipes de leur pays d'origine et les records éventuels seront homologués.

6.4 Enregistrement des chiens

- a) Chaque membre du B.F.B. peut faire enregistrer ses chiens. Le prix de cette opération est compris dans la cotisation que le membre verse au B.F.B..
- b) Les chiens de moins de quinze mois ne seront pas enregistrés. Pour l'enregistrement le carnet sanitaire du chien sera présenté.
- c) Les chiens enregistrés reçoivent un numéro. Ce numéro correspond avec le numéro de la carte de membre du propriétaire du chien auquel on ajoute un affixe. A pour le premier chien, B pour le deuxième chien,.....
- d) A l'enregistrement les données suivantes seront consignées:
 - Nom + éventuellement nom du pedigree
 - Race + sexe
 - Date de naissance
 - L'équipe dans laquelle le chien court
 - La hauteur des obstacles si le chien a une dispense de mesurage

Ex: 99/005 Mark Dewilde

99/005/A Lucky Lucky Van Artésendael
Golden Retriever Mâle 1-9-1987 Sloeber Hauteur des obstacles: 40cm

99/005/B Nemo Nemo de Lôyival
Golden Retriever Mâle 19-9-1989 Sloeber Hauteur des obstacles: 40cm

- e) Les chiens enregistrés remplissent les conditions pour l'obtention des titres de flyball.

6.5 Les titres de Flyball

- a) A partir du premier janvier 2000 les titres de flyball B.F.B. seront attribués aux chiens (propriétaires) des membres B.F.B.. Conditions:
 - La compétition doit être reconnue par le B.F.B.
 - Quatre équipes par division doivent effectivement participer à la compétition.
 - Un EJS homologué doit être employé.
 - Le chien doit être enregistré auprès du B.F.B. et doit courir dans une équipe enregistrée auprès du B.F.B..
 - La feuille des compétitions est correctement remplie et le numéro d'enregistrement du chien y est renseigné.
 - Il est admis qu'un autre conducteur court avec le chien. Ce conducteur ne doit pas être membre du B.F.B. et le chien pourra concourir pour l'obtention des titres de flyball.
 - Il ne sera jamais attribué un titre inférieur à la catégorie de celui acquis par le chien.
- b) Description des titres/certificats B.F.B.:
 - Si une équipe court un temps compris entre 27.99 sec et 26.00 sec inclus, chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle reçoit le titre de **FLYBALL DOG**
 - Si une équipe court un temps compris entre 25.99 sec et 24.00 sec inclus, chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle reçoit le titre de **FLYBALL FANATIC**
 - Si une équipe court un temps de 23.XX sec, chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 23**
 - Si une équipe court un temps de 22.XX sec, chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 22**

- Si une équipe court un temps de 21.XX sec, chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 21**
- Si une équipe court un temps de 20.XX sec, chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 20**
- Si une équipe court un temps de 19.XX sec, chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 19**
- Si une équipe court un temps de 18.XX sec, chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 18**
- Si une équipe court un temps de 17.XX sec, chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 17**
- Si une équipe court un temps de 16.XX sec, chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 16**
- Si une équipe court un temps de 15.XX sec, chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 15**

c) **Promotion:** un chien titré peut être promu de la façon suivante.

- Si un intervalle de temps d'au moins 1 an (12 mois) et si le chien a couru au moins 5 fois un temps dans une équipe ou le chien court effectivement- qui entre en ligne de compte pour le titre/ club des secondes du chien, le chien devient MEMBRE D'OR de son club des secondes. (ou Flyball Dog Gold / Flyball Fanatic Gold).
- Si un intervalle de temps d'au moins 2 ans (24 mois) et si le chien a couru au moins 10 fois un temps -dans une équipe ou le chien court effectivement- qui entre en ligne de compte pour le titre/ club des secondes du chien, le chien devient MEMBRE DE PLATINE de son club des secondes (ou Flyball Dog Platina / Flyball Fanatic Platina)
- Si un intervalle de temps d'au moins 3 ans (36 mois) et si le chien a couru au moins 15 fois un temps dans une équipe ou le chien court effectivement- qui entre en ligne de compte pour le titre/ club des secondes du chien, le chien devient MEMBRE DE DIAMANT de son club des secondes (ou Flyball Dog DIAMANT / Flyball Fanatic DIAMANT).
- Si un intervalle de temps d'au moins 4 ans (48 mois) et si le chien a couru au moins 20 fois un temps dans une équipe ou le chien court effectivement- qui entre en ligne de compte pour le titre/ club des secondes du chien, le chien devient **MASTER** de son club des secondes. (ou **MASTER** Flyball Dog / **MASTER** Flyball Fanatic).
- Si un intervalle de temps d'au moins 5 ans (60 mois) et si le chien a couru au moins 25 fois un temps dans une équipe ou le chien court effectivement- qui entre en ligne de compte pour le titre/ club des secondes du chien, le chien devient **GOLDEN MASTER** de son club des secondes. (ou **MASTER** Flyball Dog GOLD / **MASTER** Flyball Fanatic GOLD).
- Si un intervalle de temps d'au moins 6 ans (72 mois) et si le chien a couru au moins 30 fois un temps dans une équipe ou le chien court effectivement- qui entre en ligne de compte pour le titre/ club des secondes du chien, le chien devient **PLATINUM MASTER** de son club des secondes (ou **MASTER** Flyball Dog PLATINA / **MASTER** Flyball Fanatic PLATINA).
- Si un intervalle de temps d'au moins 7 ans (84 mois) et si le chien a couru au moins 35 fois un temps dans une équipe ou le chien court effectivement- qui entre en ligne de compte pour le titre/ club des secondes du chien, le chien devient DIAMANT **MASTER** de son club des secondes (ou **MASTER** Flyball Dog DIAMANT / **MASTER** Flyball Fanatic DIAMANT).

7. La Super Cup

7.1 Les conditions

- a) La compétition est une compétition open et régulière. C'est à dire que toutes les équipes enregistrées auprès du B.F.B. peuvent participer et seront invitées.
- b) Toutes les dates des compétitions qui seront organisées et compteront pour la Super Cup devront être rentrées au Secrétariat du Flyball avant le 30 novembre de l'année précédente.
- c) Toutes les règles du règlement seront d'application et un Electronic Judging System homologué sera utilisé.
- d) Le formulaire "ad hoc" des compétitions sera utilisé et rempli comme l'exige le règlement (5.7.c)
- e) Chaque équipe participante court (avec un EJS) un minimum de:
 - 5 courses
 - 15 manches
- f) Tous les résultats seront communiqués au Secrétariat du Flyball Belge, ensemble avec l'original des formulaires des compétitions.

7.2 Les points

- a) Avant le début de la saison, qui court du 1er janvier au 31 décembre, le total des points sera tributaire du nombre d'équipes qui participent, par exemple le nombre d'équipes au début de la saison + 5.
- b) Après chaque compétition ou tournoi, il sera fait la moyenne des 6 meilleurs temps de chaque équipe enregistrée participante.
- c) Un classement sera établi suivant les moyennes calculées. L'équipe enregistrée classée première au classement reçoit le maximum des points par ex. 20, la deuxième équipe enregistrée reçoit 19 points etc... Pour les équipes n'ayant prestés que 5 temps, il sera calculé la moyenne des 5 temps et elle sera classées APRES les équipes avec 6 temps. Les équipes avec 4 temps, après les équipes avec 5 temps,...
- d) Les équipes pourront gagner les points de bonification de différentes manières:
 - L'amélioration du record de l'équipe: 1 point ou
 - L'amélioration du record B.F.B.: 2 points ou
 - L'amélioration du record B.F.B. et le maintien du titre: 3 points ou
 - L'amélioration du record du Monde: 10 points.

Les points de bonification ne seront attribués qu'une seule fois par compétition

L'amélioration du record de l'équipe est le meilleur temps couru en compétition en référence avec le temps de placement du classement du flyball belge affiché avant le début de la compétition. Une équipe débutante n'a pas de temps de référence et a donc droit à un point de bonification.

Le record B.F.B.: Le Record B.F.B. est connu avant le début du tournoi. Un record B.F.B. pourra être battu par plusieurs équipes lors d'un tournoi; plus d'une équipe pourra marquer 2 points mais une seule équipe se verra attribuer 3 points.

Le record du Monde: est le record du monde connu le jour de la rencontre.

- e) Si en fin de saison deux équipes sont à égalités de points. L'équipe ayant le meilleur temps de l'année aura la priorité. Si l'égalité subsiste, l'équipe qui aura réalisé le deuxième meilleur temps de l'année aura la priorité (le deuxième meilleur temps sera couru dans un autre tournoi que le premier), et ainsi de suite...
- f) Le nombre de points est dépendant du nombre de compétitions par saison. Une équipe n'est pas obligée de participer à toutes les compétitions et peut ne pas faire enregistrer certains résultats. Une équipe n'est pas obligée de participer à un nombre minimum de compétition:

Nombre de compétitions comptant pour la Super Cup	Nombre de résultats que... l'on pourra supprimer
1-5	1
6-8	2
9-12	3
13-16	4
17 ou plus	12 dont on tiendra compte

7.3 Trophées

- a) Chaque concurrent de l'équipe gagnante sera récompensé par un signe distinctif, le capitaine de l'équipe gagnante fera savoir au Secrétariat du Flyball Belge combien d'écussons il faudra prévoir.
- b) Pendant un an, l'équipe gagnante gardera le trophée, passera au vainqueur de l'année suivante. Chaque année, le nom du vainqueur sera gravé sur le trophée.

8. Championnat de Belgique

8.1 Le but du championnat

- a) Faire une liaison entre deux saisons de Supercup.
- b) Motiver les équipes à participer plus activement à la compétition Supercup.
- c) Un évènement qui enrichi le Flyball.

8.2 Lieu et place

- a) Le tournoi prendra place après la fin de la défunte saison et avant le début de la prochaine saison. La préférence sera donnée au mois de décembre.
- b) Il s'agira toujours d'un tournoi indoor se déroulant sur une seule journée.

8.3 Les conditions

- a) Les dix premières équipes belges classées de la dernière Supercup seront invitées par le B.F.B. à participer au championnat.
- b) En supplément des dix équipes invitées deux "wild cards" seront attribuées aux deux équipes belges les mieux classées et qui auront participés à toutes les compétitions Supercup de la saison.
- c) Le prix de l'inscription sera le même que celui d'une compétition régulière.
- d) Pour assurer une participation de douze équipes, les équipes déclarant forfait pour des motifs divers seront remplacées par les équipes suivantes au classement de la dernière Supercup.

8.4 Le concept de la compétition

- a) Le championnat de Belgique est un tournoi limité et donc ne comptera pas pour la Supercup.
- b) Les équipes seront réparties en une seule division avec Speed Trials 4 comme prologue et une élimination double comme finale.
- c) L'organisation de la compétition sera dans son entièreté supportée par le B.F.B.

8.5 Les trophées

- a) L'équipe gagnante recevra une coupe gravée. Les membres de l'équipe gagnante recevront une médaille souvenir gravée.
- b) Les souvenirs pour les autres équipes auront une valeur symbolique.
- c) Pour donner un certain rayonnement au championnat de Belgique, la presse sera invitée, de la promotion sera faite, une animation en marge du tournoi sera organisée,.....